



CENTRE COMMUNAUTAIRE / de LOISIRS

FORFAIT / SALLE	SALLE COMPLÈTE	Desjardins	Rémi-Carmelle	Du Conseil	Des Lions	Centre de Loisirs
RÉGULIER (16 h à 8 h) ou (8 h à 15 h)	305.00 \$	185.00 \$	150.00 \$	125.00 \$	125.00 \$	200.00 \$
24 h (8 h am à 8 h am)	380.00 \$	260.00 \$	225.00 \$	175.00 \$	175.00 \$	275.00 \$
48 h (ven 8 h à dim 8 h)	480.00 \$	310.00 \$	275.00 \$	225.00 \$	225.00 \$	325.00 \$
Heure supplémentaire	25 \$ /h					

TERRAIN DE BASEBALL (incluant accès au bloc vestiaire)

FORFAIT / SALLE	Terrain de baseball (1 journée)	Terrain de baseball (2 jours)
RÉGULIER (16 h à 8 h) ou (8 h à 15 h)	100.00 \$	150.00 \$
24 h (8 h am à 8 h am)	N'inclut pas la location de la patinoire en saison hivernale	

GYMNASE

	Journée complète	Location horaire (résident)	Location horaire (non-résident)
RÉGULIER (16 h à 8 h)	100.00 \$	20 \$ / h	30 \$ / h

SURPLUS

	CENTRE COMMUNAUTAIRE		
PROJECTEUR	50.00 \$	**	+tx
Préparation de la salle	50.00 \$	**	+tx

** le rabais *organisme* ne s'applique pas



COMMODITÉS INCLUSES AU CENTRE COMMUNAUTAIRE

ÉQUIPEMENTS			
Tables rondes	40	1	Écran (6' x6')
Tables rectangles	11	4	Micro à fil
Chaises	400	1	Micro sans fil
Scène modulable (mcx de 4' x 4')	10	1	Lutrin
Système de son dans chaque salle	2	50 \$	Projecteur (canon) en location

SALLES DU HAUT

Salle DESJARDINS		Salle RÉMI-CARMELLE	
GRANDE CUISINE			PETITE CUISINE
Réfrigérateur	2	1	Réfrigérateur
Cuisinière	2	1	Cuisinière
Micro-ondes	1	1	Micro-ondes
Bar (+/- 8 pieds de long)	1	1	Évier
Cafetière disponible pour les 2 salles	1		
Évier-double	1		
Capacité Salle Complète			Capacité Demi-Salle
Capacité pers. places assises	350	150	Capacité pers. places assises
Capacité maximum	450	225	Capacité maximum

SALLES DU HAUT

CUISINE COMMUNE			
Réfrigérateur	1	1	Micro-ondes
Cuisinière	1	1	Évier
Système de son dans chaque salle	2		
Capacité Salle Du Conseil			Capacité Salle Des Lions
Capacité pers. places assises	45	45	Capacité pers. places assises
Capacité maximum	60	60	Capacité maximum

Les tarifs de la salle incluent:

- le rangement des tables et des chaises
- le lavage des planchers
- le nettoyage des salles de toilettes

Le locataire doit:

- ramasser tous les effets personnels
ex: décoration, caisses de bières, verres, etc.
- vider les comptoirs et réfrigérateurs
- attacher et disposer les vidanges dans les bacs prévus à cet effet